

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE DUPUY  
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST**

16-11-2021

PROCÈS-VERBAL, de la séance du conseil municipal de Dupuy, tenue ce seizième (16) jour de novembre de l'an deux mille vingt et un (2021), à dix-neuf heures (19h00) sous la présidence du maire Monsieur Alain Grégoire à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Mario Boudreau	Sylvie Germain	Ronald Lévesque
Pascal Corriveau	Denise Lessard Morin	Rémi Kelley

Étaient présentes également, Marie-Josée Céleste, directrice générale.

**RÉPARTITION DES DOSSIERS :**

**Alain Grégoire (Maire)**

- Communications avec les citoyens et les médias
- Ressources humaines
- Mise à jour du plan de développement stratégique 2021-2025
- TECQ 2019-2023

**Ronald Lévesque (Conseiller siège #1)**

**Responsable :**

- Travaux publics, voirie, aqueduc, eaux usées et réseau pluvial
- Secteur agricole, secteur forestier et Dualco

**Support :**

- Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) et Comité de développement
- Environnement, Écocentre, Matières résiduelles, recyclables et compostage

**Pascal Corriveau (Conseiller siège #2)**

**Responsable :**

- Environnement, Écocentre, Matières résiduelles, recyclables et compostage

**Support :**

- Service de sécurité incendie et Sécurité civile
- Secteur agricole, secteur forestier et Dualco

**Sylvie Germain (Conseillère siège #3)**

**Responsable :**

- Sport et Loisirs, Pavillon des sports, Studio Mise en forme, Gym nature et Bibliothèque
- Parcs et espaces verts, Parc municipal, Comité d'embellissement, Sentier pédestre, Jardins communautaire et Camping
- Services familles, Service de garde, Camp de jour et comité jeunesse

**Support :**

- Reconnaissances, Activités de reconnaissance, Liens avec les organismes et les partenaires

**Mario Boudreau (Conseiller siège #4)**

**Responsable :**

- Pro-maire et premier remplaçant à la table du conseil d'administration de la MRC d'Abitibi-Ouest
- Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) et Comité de développement

**Support :**

- Comité des Ressources humaines
- Travaux publics, voirie, aqueduc, eaux usées et réseau pluvial

**Denise Lessard Morin (Conseillère siège #5)**

**Responsable :**

- PFM-MADA et Nouveaux arrivants
- Reconnaissances, Activités de reconnaissance, Liens avec les organismes et les partenaires

**Support :**

- Parcs et espaces verts, Parc municipal, Comité d'embellissement, Sentier pédestre, Jardins communautaire et Camping
- Services familles, Service de garde, Camp de jour et comité jeunesse

**Rémi Kelley (Conseiller siège #6)**

**Responsable :**

- Service Sécurité Incendie et Sécurité civile

**Support :**

- Sport et Loisirs, Pavillon des sports, Studio Mise en forme, Gym nature et Bibliothèque
- PFM-MADA et Nouveaux arrivants

164-2021

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par la conseillère Sylvie Germain  
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley  
Et résolu à l'unanimité.

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée

165-2021

**LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2021**

Proposé par le conseiller Ronald Lévesque  
Appuyé par la conseillère Denise Lessard Morin  
Et résolu à l'unanimité.

**QUE** les minutes du procès-verbal de la réunion ordinaire du 05 octobre 2021 soient adoptées et signées telles que présentées.

Proposition adoptée

**AFFAIRES EN DÉCOULANT**

**DOSSIER MARTIN ROY ET LUCILLE GAUTHIER**

Monsieur Alain Grégoire résume la réponse adressée à monsieur Martin Roy et madame Lucille Gauthier et les prochaines étapes.

**DOSSIER ADRIEN CORRIVEAU**

Monsieur Ronald Lévesque résume la réponse adressée à monsieur Adrien Corriveau et les prochaines étapes.

**DOSSIER MARC-ANDRÉ CÔTÉ**

Monsieur Ronald Lévesque résume la réponse adressée à monsieur Marc-André Côté et les prochaines étapes.

**DOSSIER ANDRÉ AYOTTE**

Monsieur Ronald Lévesque résume la réponse adressée à monsieur André Ayotte et les prochaines étapes.

**DOSSIER DES BORNES D'ARPENTAGES**

Monsieur Alain Grégoire résume les réponses adressées à messieurs Richard Chrétien, Marc-André Côté et Gino Anctil. Ces trois dossiers sont terminés.

**TAXES À RECEVOIR 2021**

La directrice générale informe les personnes présentes que les avis de rappel pour la perception des taxes ont été envoyé par la poste le 20 octobre dernier.

Au total, c'est 164 562.99\$ de taxes à recevoir soit 4 044.08\$ (2018), 7 403.18\$ (2019), 30 045.14\$ (2020) et 123 070.59\$ (2021).

**SOUPER DE NOËL**

La directrice générale informe les personnes présentes que deux tables de dix personnes ont été réservée pour les membres du conseil municipal et les employés de la municipalité (17 personnes) et une table pour le comité d'embellissement (6 personnes) au Centre Récréatif de Dupuy pour le souper de Noël.

## ADMINISTRATION ET FINANCE

- 166-2021      **PRÉVISION BUDGÉTAIRE DE L'OFFICE D'HABITATION LAC ABITIBI (02-09-2021)**
- Proposé par le conseiller Mario Boudreau  
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley  
Et résolu à l'unanimité :
- QUE** la municipalité de Dupuy approuve les prévisions budgétaires au 2 septembre 2021 de l'Office d'habitation du Lac Abitibi (OMHLA), tel que soumis.
- Proposition adoptée
- 167-2021      **NOMINATION ET AUTORISATION DE SIGNATURES POUR LES COMPTES BANCAIRES DE LA MUNICIPALITÉ DE DUPUY**
- CONSIDÉRANT QU'UN** nouveau conseil municipal a été élu lors des élections municipales de 2021;
- CONSIDÉRANT QUE** les deux signataires aux comptes de banque de la municipalité de Dupuy, Rémi Jean et Josée Leclerc n'ont pas renouvelé de mandat comme membres du conseil municipal;
- EN CONSÉQUENCE**  
Il est proposé par la conseillère Denise Lessard Morin  
Appuyé par le conseiller Mario Boudreau  
Et résolu à l'unanimité.
- QUE** les membres du conseil municipal de Dupuy autorisent le maire, Alain Grégoire et la conseillère Sylvie Germain à signer pour et au nom de la municipalité de Dupuy les comptes de banque de la municipalité portant les folios #700108 et #760160 à la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest à compter du 8 novembre 2021.
- Proposition adoptée
- 168-2021      **NOMINATION ET AUTORISATION D'UTILISATEURS POUR LE SERVICE ACCÈSD**
- CONSIDÉRANT QU'UN** nouveau conseil municipal a été élu lors des élections municipales de 2021;
- CONSIDÉRANT QUE** les deux utilisateurs désignés aux comptes de banque de la municipalité de Dupuy, Rémi Jean et Josée Leclerc n'ont pas renouvelé de mandat comme membres du conseil municipal;
- CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale, Marie-Josée Céleste est l'administration principale et qu'en son absence il ne peut y avoir de paiement de factures, de transmissions de fichiers pour les paies ou de suivi de paiement.
- EN CONSÉQUENCE**  
Il est proposé par le conseiller Ronald Lévesque  
Appuyé par le conseiller Pascal Corriveau  
Et résolu à l'unanimité.
- QUE** les membres du conseil municipal de Dupuy nomment le maire, Alain Grégoire et la conseillère Sylvie Germain comme administration secondaire pour l'approbation du paiement de factures pour le service AccèsD.
- QUE** les membres du conseil municipal de Dupuy nomment Daniel Céleste comme administrateur secondaire pour effectuer, en l'absence de la directrice générale, le paiement des factures, la transmissions de fichiers pour les paies et les suivis de paiement.
- Proposition adoptée

**PROGRAMMATION TRAVAUX TECQ**

**ATTENDU QUE** La municipalité de Dupuy a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 20129 à 2023;

**ATTENDU QUE** La municipalité de Dupuy doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Germain  
Appuyé par la conseillère Denise Lessard Morin  
Et résolu à l'unanimité.

**QUE** La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**QUE** La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, haut fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

**QUE** La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**QUE** La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

**QUE** La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**QUE** La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Proposition adoptée

**DEMANDE DE COMPENSATION POUR VIRÉE\_2<sup>e</sup>-ET-3<sup>e</sup> RANG EST DE DUPUY**

**ATTENDU QUE** le 30 novembre 2020, la municipalité de Dupuy a refusé la demande de dédommagement au montant de 1 000\$ adressé par monsieur René Racicot afin que la municipalité de Dupuy puisse continuer d'utiliser une virée aménagée sur un des lots lui appartenant;

**ATTENDU QUE** l'entrepreneur responsable du déneigement pour la municipalité de Dupuy, Multiservices Robitaille Inc. n'a pas obtenu le contrat de déneigement pour la municipalité de Clermont ce qui occasionne une problématique puisque la charrue doit se retourner aux limites de la municipalité de Dupuy.

**ATTENDU QUE** lors d'une rencontre entre le Contremaître de Travaux Publics de la municipalité de Dupuy, Daniel Céleste et monsieur René Racicot, ce dernier à accepter que la charrue de Multiservices Robitaille Inc. puisse se virer sur le lot 3 871 491 moyennant un dédommagement annuel de 500\$, non négociable.

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Mario Boudreau

Appuyé par la conseillère Denise Lessard Morin  
Et résolu à l'unanimité.

**QUE** La municipalité de Dupuy, pour les mêmes raisons qu'invoquées dans la correspondance du 30 novembre 2020, refuse la demande de dédommagement de monsieur Racicot.

**QUE** La municipalité de Dupuy adresse une demande à la municipalité de Clermont pour aménager une virée sur le lot 4 466 291.

Proposition adoptée.

171-2021

**MODIFICATION DE LA DATE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE DUPUY – DÉCEMBRE 2021**

**CONSIDÉRANT QUE** suite aux élections du 7 novembre 2021, les membres du conseil municipal ont statuer que les séances du conseil municipal se tiendront le premier mardi de chaque mois et ce, en fonction de la disponibilité des membres.

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Germain  
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la séance prévue le lundi 6 décembre 2021 soit reportée au mardi 7 décembre 2021 à 19 heures et que la séance extraordinaire prévue le 15 décembre soit reportée au 18 janvier 2022.

Proposition adoptée.

172-2021

**CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE DUPUY 2022**

**CONSIDÉRANT QUE** conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la municipalité de Dupuy doit adopté par résolution le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2022.

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par la conseillère Denise Lessard Morin  
Appuyé par le conseiller Mario Boudreau  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

**Dates et heures des rencontres**

11 Janvier 2022	19 h	18 Janvier 2022 (extraordinaire)	19 h
1 <sup>er</sup> Février 2022	19 h	1 <sup>er</sup> Mars 2022	19 h
5 Avril 2022	19 h	3 Mai 2022	19 h
7 Juin	19 h	5 Juillet 2022	19 h
2 Août 2022	19 h	6 septembre 2022	19 h
4 Octobre 2022	19 h	1 <sup>er</sup> Novembre 2022	19 h
6 Décembre 2022	19 h		

**QUE** le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Proposition adoptée.

173-2021

**DEMANDE DE COMMANDITE – TOURNOI NATIONAL BANTAM**

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley  
Appuyé par le conseiller Mario Boudreau  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil municipal octroi un montant de 25.00\$ à titre de commandite pour le Tournoi National Bantam de La Sarre 2022.

Proposition adoptée.

174-2021

**DEMANDE DE COMMANDITE – TOURNOI DE HOCKEY M-11-DUPUY 2022**

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley  
Appuyé par la conseillère Denise Lessard Morin  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil municipal octroi un montant de 200.00\$ à titre de commandite «Gouverneur» pour le tournoi de hockey M-11 2022 de Dupuy.

Proposition adoptée.

175-2021

**FONDATION BROUSSEAU-DARGIS – LEVÉE DE FONDS ANNUELLE**

**CONSIDÉRANT QUE** la campagne de levée de fonds sollicite également les citoyens et que ceux-ci sont libres d'accepter, on non, de contribuer;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Germain  
Appuyé par le conseiller Pascal Corriveau  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la municipalité de Dupuy n'accorde aucun montant.

Proposition adoptée.

176-2021

**DEMANDE DE PARTENARIAT – PG EXPÉDITION ABITIBI**

Il est proposé par le conseiller Mario Boudreau  
Appuyé par la conseillère Denise Lessard Morin  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la municipalité signifie son intérêt quant à la demande de partenariat et mandate messieurs Alain Grégoire, Rémi Kelley et Ronald Lévesque ainsi que la directrice générale madame Marie-Josée Céleste afin de rencontrer les responsables de PG Expéditions Abitibi afin d'échanger sur les possibilités de partenariat.

Proposition adoptée.

177-2021

**DEMANDE DE COMMANDITE – CRD – ACTIVITÉ DU PÈRE NOËL**

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley  
Appuyé par la conseillère Denise Lessard Morin  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la municipalité de Dupuy accorde une commandite de 100.00\$ au Centre Récréatif de Dupuy (CRD) pour leur activité du Père Noël 2021.

Proposition adoptée.

178-2021

**MODIFICATION DE LA TARIFICATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX**

**ATTENDU QUE** Lors de la séance extraordinaire du 16 décembre 2020 // Résolution 198-2020 les frais de déplacements (tarif fixe pour l'année) ont été fixé à 0.43\$/km pour les Élus / autres employés (du point de départ).

Il est proposé par le conseiller Pascal Corriveau  
Appuyé par la conseillère Denise Lessard Morin  
Et résolu à l'unanimité.

**QUE** les frais de déplacements (tarif fixe pour l'année) soient fixés à 0.59\$/km pour les Élus / autres employés et membres de comités (du point de départ).

Proposition adoptée

179-2021

#### **DÉLÉGATION RENCONTRE ADMINISTRATIVE DE L'ADMQ**

**CONSIDÉRANT** l'invitation faite aux membres de l'ADMQ pour une rencontre administrative le 18 novembre 2021 à 17 h 00 à Rouyn-Noranda à laquelle seront présente les représentantes du MAMH régional

**CONSIDÉRANT** l'intérêt de monsieur Daniel Céleste, membre de l'ADMQ à participer à cette séance d'information;

**CONSIDÉRANT** qu'aucun frais n'est rattaché à cette activité et que le covoiturage est possible avec une autre municipalité

Il est proposé par la conseillère Sylvie Germain  
Appuyé par le conseiller Mario Boudreau  
Et résolu à l'unanimité.

**QUE** monsieur Daniel Céleste soit autorisé à participer à ladite rencontre et que les frais de déplacements soient partagés avec la municipalité de La Reine.

Proposition adoptée

180-2021

#### **COMPTES À PAYER – OCTOBRE 2021**

**ATTENDU QUE** le conseil prend en compte la liste des autorisations de paiement du mois d'octobre fait conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Mario Boudreau  
Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque  
Et résolu à l'unanimité.

**QUE** la liste des autorisations de paiement du mois d'octobre 2021 au montant de 161 751.21\$ soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Proposition adoptée.

#### **APPUIS CONTRAT ET MANDATS**

181-2021

#### **OCTROI D'UN MANDAT À BIGUÉ AVOCATS DANS LE DOSSIER DE NUISANCES DU MATRICULE 1510 20 5819**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Dupuy a entrepris des démarches en vue de régler le dossier de nuisances du matricule 1510 20 5819;

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par la conseillère Denise Lessard Morin  
Appuyé par le conseiller Mario Boudreau  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la municipalité de Dupuy octroi le mandat autorisant Bigué Avocats à constituer les procédures nécessaires afin de faire disparaître et d'enlever les nuisances.

Proposition adoptée

182-2021

#### **DÉMISSION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

**ATTENDU QU'** le 13 octobre 2020, résolution 146-2020 // Nathalie Soucy avait été nommer à titre de responsable de la bibliothèque par intérim en remplacement de madame Diane Ayotte.

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Germain  
Appuyé par la conseillère Denise Lessard Morin  
Et résolu à l'unanimité :

**QUE** le conseil municipal de Dupuy accepte la démission de madame Soucy et voit à son remplacement.

Proposition adoptée.

183-2021

#### **DÉROGATION MINEUR POUR LE BÂTIMENT SITUÉ AU 32, 5<sup>e</sup> AVENUE EST À DUPUY**

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter la dérogation mineure concernant la marge latérale Est du garage (1.14 mètres) qui est inférieure à 1.20 mètres

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter la dérogation mineure concernant la marge latérale Est de la remise (0.86 mètres) qui est inférieure à 1.20 mètres et de la marge Nord (1.26 mètres) qui est inférieure à 2.00 mètres tel qu'exigé au règlement actuel

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme recommande de déplacer la serre qui est dérogoire par rapport à la marge latérale Est (0.90 mètres) qui est inférieure à 1.20 mètres.

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Ronald Lévesque

Appuyé par le conseiller Pascal Corriveau

Et résolu à l'unanimité :

**QUE** les membres du conseil municipal de Dupuy, après analyse de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme concernant la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 32, 5<sup>e</sup> Avenue Est à Dupuy, acceptent et autorisent la dérogation mineure pour la marge latérale Est du garage ainsi que la dérogation mineure pour la marge latérale Est et la marge Nord de la remise.

**QUE** ladite dérogation soit valide jusqu'à la démolition, l'incendie ou l'effondrement des bâtiments pour lesquels elle est accordée ou jusqu'à l'abandon dudit usage.

**QUE** les membres du conseil municipal de Dupuy, après analyse de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme concernant la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 32, 5<sup>e</sup> Avenue Est à Dupuy, demandent à ce que la serre soit déplacée afin qu'elle soit conforme à la réglementation en vigueur.

Proposition adoptée.

184-2021

#### **DÉROGATION MINEUR POUR LE BÂTIMENT SITUÉ AU 250, 4<sup>e</sup>-ET-5<sup>e</sup> RANG OUEST**

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter la dérogation mineure concernant la marge latérale Ouest du garage (0.89 mètres) qui est inférieure à 2.00 mètres;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter la dérogation mineure concernant la marge avant de la galerie qui se projette de plus de 2.00 mètres dans la marge de recul avant

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Ronald Lévesque

Appuyé par la conseillère Sylvie Germain

Et résolu à l'unanimité :

**QUE** les membres du conseil municipal de Dupuy, après analyse de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme concernant la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 32, 5<sup>e</sup> Avenue Est à Dupuy, acceptent et autorisent la dérogation mineure pour la marge latérale Ouest du garage.



**QUE** les membres du conseil municipal de Dupuy, après analyse de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme concernant la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 32, 5<sup>e</sup> Avenue Est à Dupuy, acceptent et autorisent la dérogation mineure pour la marge latérale avant de la galerie

**QUE** ladite dérogation soit valide jusqu'à la démolition, l'incendie ou l'effondrement des bâtiments pour lesquels elle est accordée ou jusqu'à l'abandon dudit usage.

Proposition adoptée.

185-2021

#### **NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME CCU**

**CONSIDÉRANT QUE** suite à l'élection générale du 7 novembre 2021 la municipalité doit procéder à la nomination de deux membres du conseil au sein du comité consultatif d'urbanisme

**CONSIDÉRANT QUE** suite au départ de monsieur David St-Pierre et à la démission de monsieur Mario Veillette, la municipalité doit procéder à la nomination de deux citoyens au sein du comité consultatif d'urbanisme

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Pascal Corriveau  
Appuyé par la conseillère Denise Lessard Morin  
Et résolu à l'unanimité :

**QUE** les membres du conseil nomment messieurs Mario Boudreau et Ronald Lévesque comme représentants du conseil municipal au comité ccu

**QUE** les membres du conseil nomment messieurs Christian Mongrain Thériault et Jules Ayotte comme représentants des citoyens au CCU

Proposition adoptée.

186-2021

#### **NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** suite à l'élection générale du 7 novembre 2021 la municipalité doit procéder à la nomination de deux membres du conseil au sein du comité de développement

**CONSIDÉRANT QUE** suite au départ de monsieur David St-Pierre et à la démission de monsieur Mario Veillette, la municipalité doit procéder à la nomination de deux citoyens au sein du comité de développement

#### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Germain  
Appuyé par la conseillère Denise Lessard Morin  
Et résolu à l'unanimité :

**QUE** les membres du conseil nomment messieurs Mario Boudreau et Ronald Lévesque comme représentants du conseil municipal au comité de développement

**QUE** les membres du conseil nomment messieurs Christian Mongrain Thériault et Jules Ayotte comme représentants des citoyens au comité de développement

Proposition adoptée.

187-2021

#### **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT # 227 : RÈGLEMENT SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Madame Sylvie Germain, conseillère par la présente donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 227; Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme

188-2021 **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT # 228 : RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES**

Monsieur Mario Boudreau, conseiller par la présente donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 228; Règlement sur les dérogations mineures

189-2021 **DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE CLERVAL POUR L'OBTENTION D'UN RÈGLEMENT PERMETTANT LA CIRCULATION DES VHR SUR LES 4<sup>e</sup>-ET-5<sup>e</sup> RANG EST ET OUEST**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Clerval autorise par le règlement #164 la circulation des véhicules hors route (VHR) sur certains chemins municipaux

**ATTENDU QUE** la municipalité de Clerval a fait une demande à la municipalité de Dupuy afin que celle-ci autorise la circulation des VHR sur les 4<sup>e</sup>-et-5<sup>e</sup> Rang Est et Ouest;

**ATTENDU QUE** des citoyens et des membres du conseil ont signifié leur désaccord quant à l'adoption d'un tel règlement par la municipalité de Dupuy;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Pascal Corriveau  
Appuyé par le conseiller Mario Boudreau  
Et résolu à l'unanimité :

**QUE** la municipalité de Dupuy refuse d'autoriser par règlement, sous aucunes conditions et en tout temps, la circulation de VHR sur les chemins dont l'entretien est à sa charge.

Proposition adoptée.

190-2021 **NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Germain  
Appuyé par la conseillère Denise Lessard Morin  
Et résolu à l'unanimité :

**QUE** monsieur Mario Boudreau soit nommé comme maire suppléant et à ce titre, qu'il agira comme substitut au maire pour les assemblées de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest.

Proposition adoptée.

191-2021 **DEMANDE D'ENTENTE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA REINE – ÉMISSION DE PERMIS**

Il est proposé par le conseiller Ronald Lévesque  
Appuyé par la conseillère Denise Lessard Morin  
Et résolu à l'unanimité :

**QUE** le comité des ressources humaines procède à l'évaluation de la possibilité de répondre positivement, ou non à la demande de la municipalité de La Reine.

Proposition adoptée.

**AFFAIRES DU MAIRE**

- Mandat du comité des ressources humaines

**AFFAIRES DES CONSEILLERS**

**Denise Lessard Morin :**

- PFM-MADA;
- Jardins communautaires;
- Colloque et Vie active

**Ronald Lévesque :**

- Comité Lots épars
- Bravo pour le radar de vitesse

**Pascal Corriveau :**

- Demande écrite de Jennifer Thouin
- Câble dans le fossé (après travaux)

**Mario Boudreau :**

- Fera le suivi avec Pascal concernant le câble dans le fossé

**Rémi Kelley :**

- Résumé de la rencontre du CRD (Présentation du budget, Équipements à vérifier ou à réparer)

**Sylvie Germain :**

**QUESTION DU PUBLIC**

Les questions et les commentaires ont été transmis tout au long de la réunion.

**COURRIER**

Aucun

192-2021

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Germain  
Appuyé par la conseillère Denise Lessard Morin  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la séance soit levée à 22 h 20.

Proposition adoptée.

*Alain Grégoire*

---

Alain Grégoire  
MAIRE

*Marie-Josée Céleste*

---

Marie-Josée Céleste  
DIRECTRICE GÉNÉRALE

